

## NOUS CONTACTER

N° client : 5 022 283 659  
 Identifiant Internet :  
 THIBAUT.THOMAS34@NEUF.FR



Document à conserver 5 ans

Page 1/4



## Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF &amp; MOI

mail : serviceclient@edf.fr

## Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

**09 69 36 66 66**

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

**09 70 83 33 33**

(Service gratuit + prix appel)

## Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012  
 41975 BLOIS CEDEX 9

## Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675034 (Service gratuit + prix appel)

## Lieu de consommation

9 IMPASSE LES HAUTS DE  
 SERIGNAN  
 34410 SERIGNAN

## Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAUT

## Votre contrat

N° de client : 5 022 283 659

N° de compte : 4 08 7 021 396 386

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

## Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :  
N° 24 310 853 716 996
- Puissance : 09 kVA
- Heures Creuses  
3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30

M. THOMAS THIBAUT  
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
 34410 SERIGNAN

## Facture du 10/01/2019

N° 25 281 206 508

Electricité (relevé Enedis)	317,06 €
TVA	59,94 €

**Facture TTC****377,00 €**

Montant total

**377,00 €**

TTC

Prélevé le  
 25/01/2019

## Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/03/2019.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 07 de chaque mois.

## Prélèvement automatique

Le montant de 377,00€ sera prélevé le 25/01/2019 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : M THOMAS THIBAUT

Compte bancaire : FR2120041\*\*\*\*10\*\*\*\*\*020\*\*\*



## Détail de la facture du 10/01/2019 N°25281206508

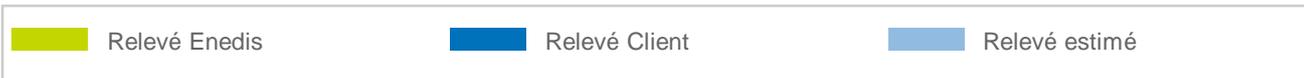

**Votre contrat Electricité**
**"Tarif Bleu" - 09 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°03186462194334**
**Horaires heures creuses - 3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30 - (peuvent varier de quelques minutes)**

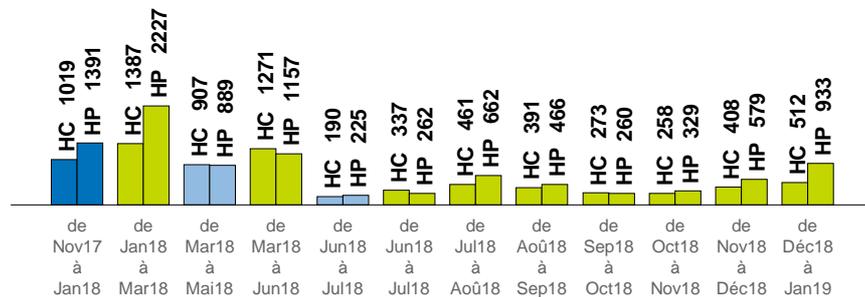
			Prix €/HT/mois	Montant €/HT	TVA			
<b>Abonnement</b>								
Heures Creuses - 09kVA - du 08/01/19 au 07/03/19			9,78	19,56	5,5%			
<b>Total Abonnement (dont acheminement 16,08 €)</b>				<b>19,56</b>				
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €/HT/kWh	Montant €/HT	TVA		
<b>Consommation</b>								
Heures Creuses - 09kVA - du 08/11/18 au 07/01/19			1720 (Enedis)	2640 (Enedis)	920	0,0703	64,68	20,0%
Heures Pleines - 09kVA - du 08/11/18 au 07/01/19			1979 (Enedis)	3491 (Enedis)	1512	0,0995	150,44	20,0%
<b>Total Consommation (dont acheminement 80,57 €)</b>				<b>2432</b>	<b>215,12</b>			
			Conso kWh	Prix €/HT/ kWh	Montant €/HT	TVA		
<b>Taxes et Contributions</b>								
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			2432	0,00959 <sup>(1)(2)</sup>	23,31	20,0%		
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			2432	0,02250	54,72	20,0%		
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					4,35	5,5%		
<b>Total Taxes et Contributions</b>					<b>82,38</b>			
<b>Total Electricité hors TVA</b>					<b>317,06</b>			

**En conclusion**

Total facture hors TVA du 10/01/2019	317,06 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 293,15 €	58,62 €
TVA 5,50 % sur un montant total de 23,91 €	1,32 €
<b>Total facture TTC du 10/01/2019</b>	<b>377,00 €</b>

**Montant total**  
**377,00 €**  
 TTC


**Evolution de votre consommation facturée en kWh**


**Votre consommation en Electricité**




## Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur [particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur [particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur [particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)

## Pour votre information

### Prix

Electricité : vos CGV ont été modifiées en juillet 2018 afin de prendre en compte les dernières évolutions réglementaires. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué au 01/08/2018. Le montant de la CTA a évolué au 01/08/2018. Le montant des TCFE a évolué au 01/01/2019. Plus d'information sur le site [edf.fr](http://edf.fr).

Nouveau taux de taxe : TCFE 0,0097€/kWh à compter du 01/01/2019

### Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

(1) TCFE : Evolution au 01/01/19 : sur les 2432kWh facturés, 2088kWh à 0,00638€/kWh et 344kWh à 0,00646€/kWh

(2) TCFE : Evolution au 01/01/19 : sur les 2432kWh facturés, 2088kWh à 0,00319€/kWh et 344kWh à 0,00323€/kWh

CTA électricité : 27,04% de la part acheminement de l'abonnement

Nouveau taux de taxe : TCFE 0,0097€/kWh à compter du 01/01/2019

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

**Offre à tarif réglementé.**

**Origine 2017 de l'électricité vendue par EDF : 85,9% nucléaire, 7,2 % renouvelables (dont 5,3% hydraulique), 1,9% charbon, 3,7% gaz, 1,3% fioul. Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)**

### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

**Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes**, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF Service Client - TSA 20012 - 41975 BLOIS CEDEX.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 20021 - 41975 BLOIS CEDEX 9.
- **Etape 3** : vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)



